

## Sanofi lance son nouveau plan mondial d'actionnariat salarié

**PARIS – Le 7 juin 2021** – Sanofi lance ce jour *Action 2021*, son plan d'actionnariat salarié mondial ouvert à 92 000 salariés dans 73 pays. Cette opération, à l'instar des opérations menées depuis 2013, illustre la volonté renouvelée de Sanofi et de son Conseil d'administration d'associer l'ensemble des salariés, dans tous ses territoires géographiques, au développement futur et aux résultats de l'entreprise.

*« La participation record au plan d'actionnariat salarié de l'an dernier a démontré l'attachement de nos collaborateurs à l'entreprise, à sa croissance et à sa stratégie de long terme. Avec le soutien continu du Conseil d'administration, nous souhaitons que nos salariés aient la possibilité d'être toujours plus associés aux succès de Sanofi en partageant également sa performance »*, déclare Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi.

À compter d'aujourd'hui, les actions seront proposées au prix de souscription de 69,38 €, soit une décote de 20 % par rapport à la moyenne des vingt cours d'ouverture de l'action Sanofi du 6 mai au 2 juin 2021. Par ailleurs, pour cinq actions souscrites, les salariés auront la possibilité de recevoir une action gratuite (dans la limite de quatre actions gratuites par employé). Enfin, chaque employé pourra souscrire jusqu'à 1 500 actions Sanofi dans la limite légale d'un montant maximum de souscription n'excédant pas 25 % de leur rémunération brute annuelle, déduction faite des versements volontaires déjà effectués au titre des dispositifs d'épargne salariale (Plan d'Épargne Groupe, et/ou Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif) au cours de l'année 2021.

En 2020, le plan d'actionnariat salarié ouvert à près de 90 000 salariés dans 72 pays a vu son taux de souscription global dépasser les 36 %, portant à plus de 33 000 le nombre de collaborateurs de Sanofi qui ont choisi d'investir dans l'entreprise.

Aujourd'hui, près de 90 000 collaborateurs de l'entreprise et anciens salariés sont actionnaires directs ou indirects de Sanofi et détiennent environ 2,8 % de son capital.

### Conditions détaillées

Une condition d'éligibilité de trois mois d'ancienneté à la date de clôture de la période de souscription sera appliquée. Les bénéficiaires pourront souscrire du 7 juin 2021 (inclus) au 25 juin 2021 (inclus). L'émission devrait être réalisée et le processus de livraison des titres devrait être achevé fin juillet 2021.

Le nombre maximum d'actions Sanofi pouvant être émises dans le cadre de cette offre s'élève à 6 294 858 actions (correspondant à une augmentation de capital maximum de 12 589 717 euros de nominal, soit 0,5% du capital social).

Les actions nouvelles, y compris les actions abondées (les « Actions »), seront souscrites (ou livrées) soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise (« FCPE »), selon la réglementation et/ou la fiscalité applicable dans les différents pays de résidence des bénéficiaires de l'augmentation de capital.

Les Actions seront entièrement assimilables aux actions ordinaires existantes composant le capital de Sanofi et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les droits de vote attachés aux Actions souscrites seront exercés directement par les salariés.

Les souscripteurs à l'offre devront conserver les Actions ou les parts de FCPE correspondantes pendant une période d'environ cinq ans, soit jusqu'au 31 mai 2026, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé prévu par l'article R. 3324-22 du Code du travail et admis dans le pays du souscripteur.

L'admission des Actions aux négociations sur le marché d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000120578) sur la même ligne que les actions existantes sera demandée dès que possible après la réalisation de l'augmentation de capital.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat d'actions Sanofi. L'offre d'actions Sanofi réservée aux salariés sera mise en place dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une dispense d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre, lorsqu'une telle procédure est requise.

Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées, les autorisations obtenues, et les procédures de consultation ou information des représentants du personnel effectuées.

Le présent communiqué n'est pas destiné et ne doit pas être copié ou adressé aux pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle dispense ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrement, notification, consultation et/ou information requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations n'auraient pas été obtenues. Ceci concerne en particulier le Cameroun, le Japon et les Philippines, dans lesquels des formalités sont à cette date toujours en cours auprès des autorités, mais pourrait également concerner d'autres pays.

*Ce communiqué est établi conformément à l'exemption de publication d'un prospectus de l'article 1 4°i) et 5°h) du Règlement Prospectus (UE) 2017/1129. Il constitue le document requis pour répondre aux conditions d'exemption de publication d'un prospectus telles que définies par le Règlement Prospectus.*

## À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

### Relations Médias

Sandrine Guendoul  
Tel.: +33 (0)6 25 09 14 25  
[sandrine.guendoul@sanofi.com](mailto:sandrine.guendoul@sanofi.com)

Ashleigh Koss  
Tel: +1 (908) 981-8745  
[Ashleigh.Koss@sanofi.com](mailto:Ashleigh.Koss@sanofi.com)

Nicolas Kressmann  
Tel.: +1 (732) 532-5318

### Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen  
Arnaud Delépine  
Nathalie Pham

### Relations Investisseurs – Etats-Unis

Felix Lauscher  
Fara Berkowitz  
Suzanne Greco

IR Main Line:

[Nicolas.Kressmann@sanofi.com](mailto:Nicolas.Kressmann@sanofi.com)

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45  
[investor.relations@sanofi.com](mailto:investor.relations@sanofi.com)